

LIVRET D'ACCUEIL



Invitation au dialogue
entre parents et
assistante maternelle

Ce Document vous est proposé par le Relais Petite Enfance.

L'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :



Pour un accueil de qualité

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance. Son rôle est d'accompagner l'enfant en coéducation avec ses parents.

Les parents acceptent que l'assistante maternelle ne puisse pas répondre à tous leurs désirs pour préserver la qualité d'accueil d'autres enfants.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est important que parents et assistantes maternelles abordent tout ce qui fera son quotidien afin qu'il perçoive une continuité entre sa vie à la maison et chez l'assistante maternelle.

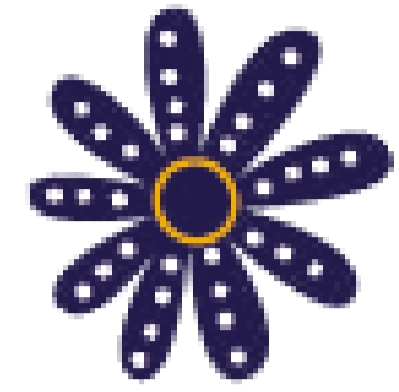
L'enfant découvrira un nouveau lieu de vie, c'est pourquoi il vous faut prendre le temps de faire connaissance et instaurer un climat de confiance.

Ce livret d'accueil va vous permettre d'échanger sur les habitudes de l'enfant.

Quelques conseils

- Privilégier une communication orale quotidienne. Utiliser la communication par SMS avec modération.
- Veillez à respecter la vie privée de l'assistante maternelle et son lieu de vie.
- L'assistante maternelle informe les parents du déroulé de la journée de leur enfant, (Repas, sommeil, activités réalisées...). Les parents transmettent également les informations importantes concernant l'enfant (repas de la veille, qualité du sommeil, maladie...)
- En cas de désaccord, assistantes maternelles et le parents choisiront de discuter lors d'un moment calme en l'absence de l'enfant.

Période d'adaptation



Pour un enfant, se séparer de ses parents et être accueilli chez une assistante maternelle est une étape importante.

Pour son bien-être, mais aussi pour celui de ses parents, souvent inquiets à l'idée de se séparer de leur enfant, une période d'adaptation est vivement recommandée. Elle permet à tous de faire connaissance, c'est le moment d'instaurer une relation de confiance.

L'enfant va pouvoir s'habituer progressivement à son nouvel environnement quotidien.

Les parents vont pouvoir apprendre à se séparer de leur enfant avec douceur, échanger avec l'assistante maternelle sur les habitudes de vie de l'enfant et exposer leurs attentes parentales.

L'assistante maternelle observera comment l'enfant se comporte pour répondre au mieux à ses demandes afin de favoriser son bien-être.

La période d'adaptation fait partie de la période d'essai. Elle débute dès le début du contrat. Elle est rémunérée et ne peut excéder 1 mois.

Rythme et fréquence des premières rencontres

- Comment envisagez vous la période d'adaptation ?
- Avec qui ?
- À quelle fréquence et durée ?
- Quel rituel de séparation avec vous à votre départ ?
- Quelle place donnez vous à l'objet qui fait le lien entre la maison et le lieu d'accueil

L'objet transitionnel

L'objet transitionnel permet à l'enfant de garder en lui l'image de son parent lors des séparations.

Le doudou permet de consoler, rassurer le tout petit. Il fait le lien entre le présent et l'absent.



Quand l'enfant se rend chez son assistante maternelle, le doudou le suit dans ses allers-retours entre le lieu d'accueil et la maison. Il lui permet de vivre la continuité entre ses différents lieux de vie. Il doit rester accessible à l'enfant, lorsqu'il a besoin de se consoler, se sécuriser, il peut l'utiliser.



Echanges quotidiens

Les parents et l'assistante maternelle s'informent mutuellement du quotidien et des évènements de la vie de l'enfant.

Comment envisagez vous ces échanges ?

- Par oral
- Par le biais d'un cahier de vie
- Autre :



L'alimentation de l'enfant

Le déjeuner et le goûter rythment les journées des bébés et des enfants. Ce sont des temps d'échanges, de découvertes, de partage et d'apprentissage. L'enfant découvre la nourriture avec tous ses sens et aime manger avec ses doigts, c'est un passage nécessaire pour lui avant d'accepter et de pouvoir manger avec une cuillère.

L'enfant ne doit pas être forcé à manger. Il a le droit d'aimer ou de ne pas aimer un aliment.



L'assistante maternelle informera les parents des repas que l'enfant aura pris dans la journée. Entre 6 et 8 mois, les aliments sont mixés puis au fur et à mesure de la diversification alimentaire, des petits morceaux mous peuvent être proposés à l'enfant.

La consommation de produits sucrés doit être limitée ainsi que la friture, la charcuterie et le sel.

Attention au grignotage entre les repas pour les plus grands. Comme tous les nouveaux apprentissages, la diversification alimentaire se met en place au rythme de chaque enfant.

A aborder selon l'âge de l'enfant :

Allaitement

Organisation et mise en place.

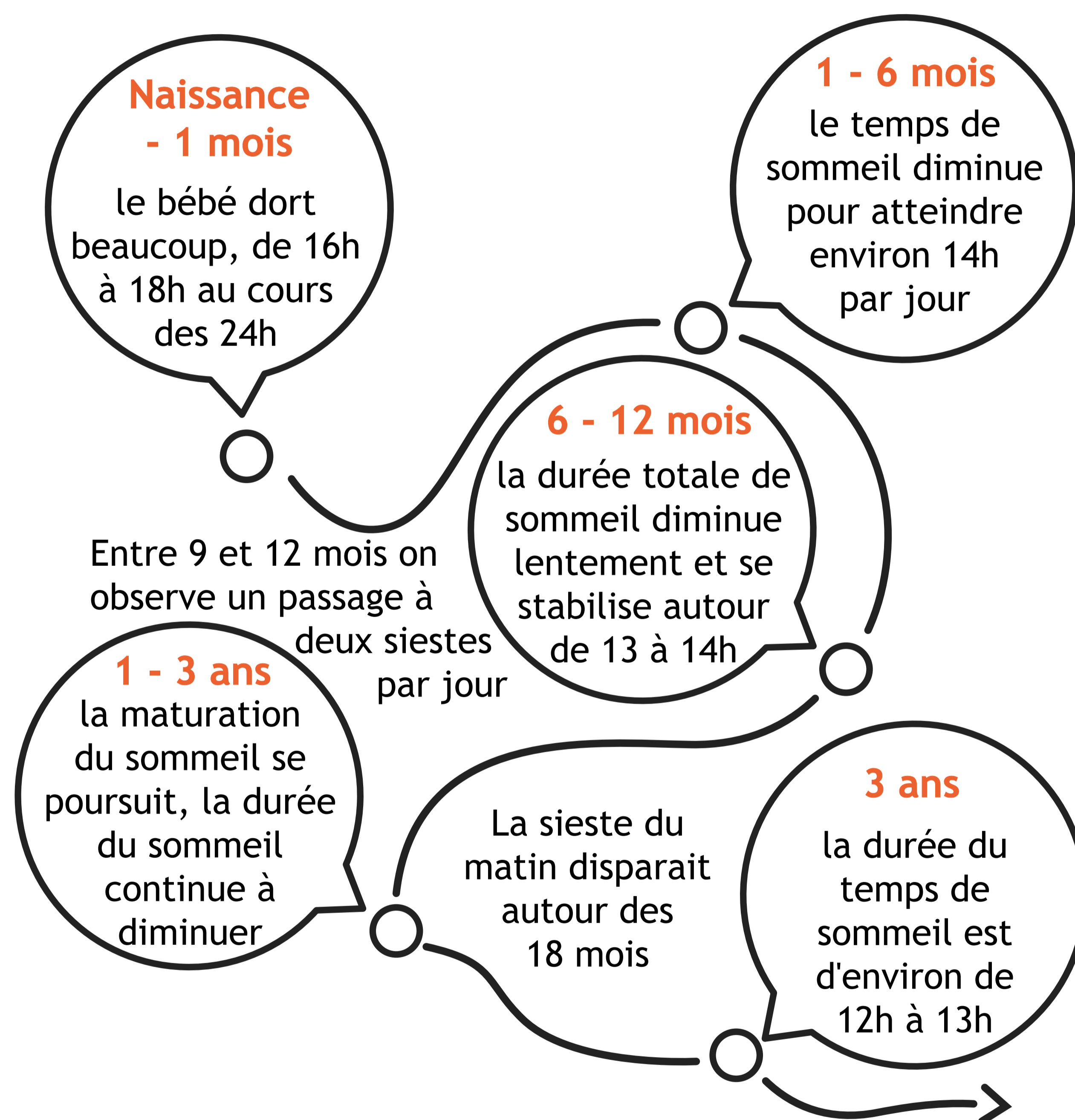
Biberons

Les laits seront fournis par les parents
Qui fournit les tétines ?
Nombre de biberons par jours ?
Mode de préparation ?

Diversification alimentaire

- * Votre enfant a-t-il des rituels au moment des repas ?
- * Quelles sont les habitudes alimentaires de votre enfant ?
 - cuisine maison
 - repas mixés
 - petits pots
 - petits morceaux
- * Comment votre enfant est-il installé pour manger ?
 - chaise haute
 - réhausseur de chaise
 - transat
- * Comment mange-t-il ?
 - seul
 - avec l'aide de l'adulte
 - avec une cuillère ou autre
- * Qu'est-ce qu'il utilise pour boire ?
 - un verre
 - un bec verseur
 - un biberon
- * Votre enfant a-t-il des goûts particuliers ou des refus alimentaires ?
- * Quel comportement adoptez-vous si l'enfant refuse de manger ?
 - n'aime pas
 - ne termine pas son assiette ?

Le sommeil, son rythme, ses besoins



Les instants de repos doivent être pris dans un lieu adapté.

Pour toutes conditions particulières de couchage, se référer aux consignes de la Protection Maternelle et Infantile

Comment votre enfant manifeste sa fatigue ?

* Quels sont ses rythmes de sommeil ?

Matin

Durée :

Après midi

Durée :

Fin de journée

Durée :

* L'enfant sera-t-il couché selon ses rythmes ?
Dans quelles conditions est pensé le réveil ?

* Les rituels ou objets nécessaires à l'endormissement :

- Doudou
- Musique, mobile
- Tétine
- Veilleuse
- bercements
- Histoire

* L'enfant s'endort-il seul dans son lit ?

* Pleure-t-il avant de s'endormir ?
Quelle est votre position face aux pleurs ?

* Quelles sont les conditions ambiantes de la pièce où votre enfant a l'habitude de dormir ? (luminosité, température, mobile...)



L'hygiène et l'acquisition de la propreté

Le change de l'enfant doit être réalisé à plusieurs reprises, entre 2 à 5 fois par jour et aussi souvent que l'enfant a la couche souillée (prévention de l'érythème fessier).

Le change de l'enfant est un soin de confort mais aussi un moment privilégié avec l'enfant. C'est important de respecter l'intimité de l'enfant. Il est donc essentiel de verbaliser les gestes effectués pendant le change.

C'est un soin très récurrent dans la journée. Ainsi, adopter les bons gestes et une bonne communication dès le départ est primordial.

Les couches et les produits d'hygiène sont fournis par les parents. Des tenues de rechange complètes, adaptées à l'enfant et à la saison seront à mettre dans le sac de l'enfant.

Pour favoriser l'autonomie de votre enfant, proposez lui des vêtements faciles à enlever.

- Utilisez-vous des couches lavables ? Si oui qui en assurera l'entretien ?
- Utilisez-vous des produits d'hygiène spécifique ? (l'utilisation des lingettes est à éviter)

La cohérence dans l'accompagnement de l'enfant entre ses parents et l'assistante maternelle est primordiale.

Généralement l'acquisition de la propreté se fait entre 18 mois et 3 ans. Votre enfant doit avoir la maturité physiologique : être capable de maîtriser ses sphincters.

Il s'agira d'échanger ensemble afin de savoir à quel moment il faudra proposer le pot à l'enfant.



Durant ses phases d'acquisition, il sera important d'échanger sur :

- le lavage des mains
- le brossage des dents



Éveil et épanouissement

Avant 6 ans, l'enfant va développer ses capacités motrices mais aussi affirmer ses goûts et ses envies. Afin de favoriser l'éveil de l'enfant, il est important de lui assurer une sécurité affective et physique. L'adulte va permettre à l'enfant de gagner en autonomie en le valorisant et le laissant faire seul.



À travers les activités motrices, l'enfant va apprendre à prendre conscience de ses possibilités corporelles, artistiques, affectives et sociales. En proposant des activités sensorielles à l'enfant, vous allez lui permettre de découvrir ses 5 sens : le goût, le toucher, l'odorat, la vue et l'ouïe.

Vous allez favoriser chez lui la curiosité, le désir d'expérimenter et de comprendre de nouvelles sensations.

L'assistante maternelle a pour rôle de favoriser l'épanouissement de l'enfant et de proposer différents temps d'éveil en fonction de son développement et de ses centres d'intérêts.

Quels types d'activités proposez vous ?

- Jeux libres
- Motricité
- Activités manuelles
- Histoires, comptines
- Bibliothèque, médiathèque
- Promenades
- Jardinage

Parents, qu'attendez vous de la prise en charge de votre enfant ?

Quelles sont les choses qui vous tiennent à cœur et celles pour lesquelles vous êtes en désaccord



ATTENTION AUX ECRANS

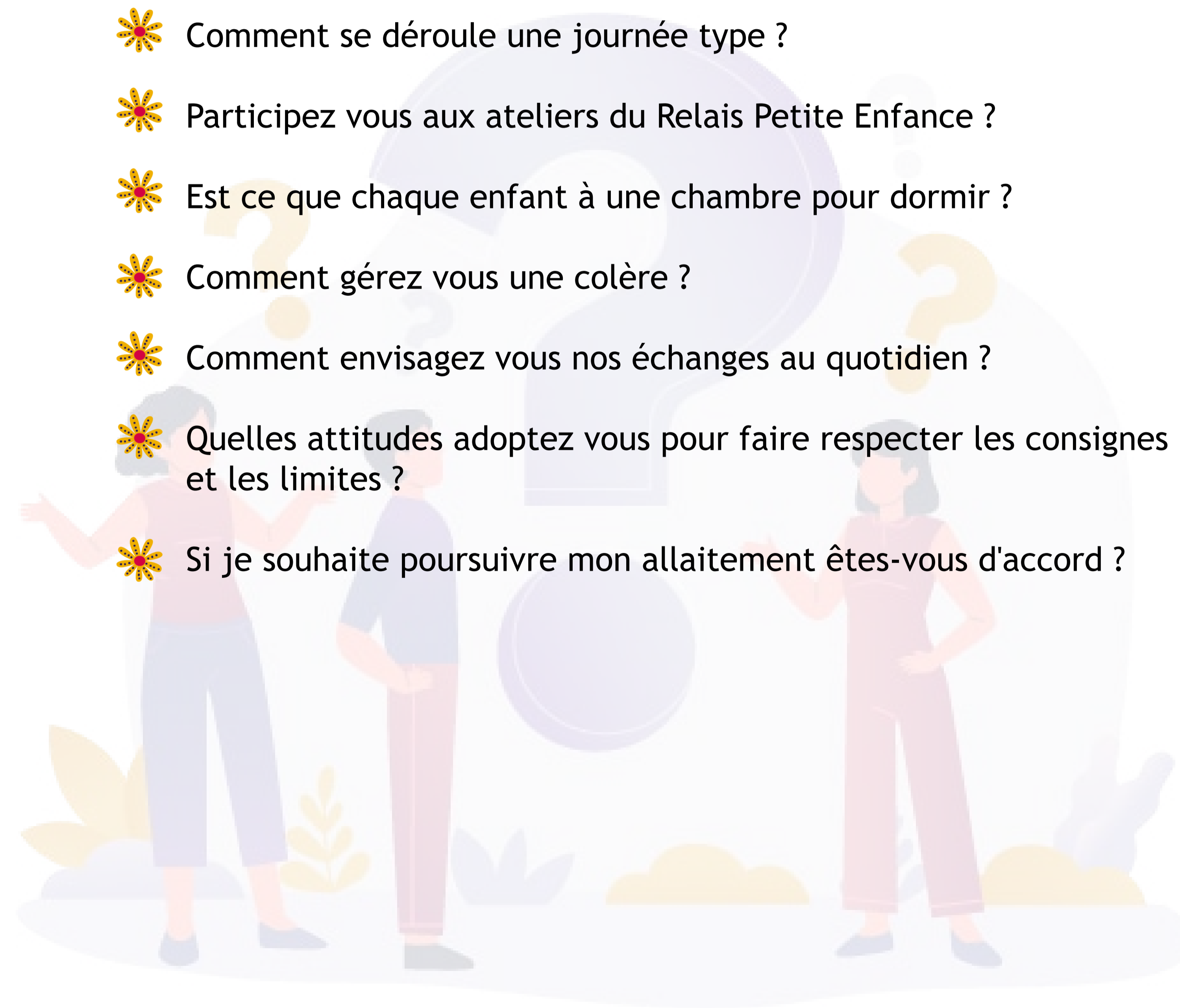
Les effets néfastes des écrans sur l'enfant et son développement sont bien réels et ont d'ailleurs été prouvés scientifiquement. Ces derniers concernent entre autres, le développement sensoriel et cognitif, surtout chez le jeune enfant (hyperstimulation, retard dans l'acquisition du langage, capacités attentionnelles...) ou encore social et affectif.

Dans le quotidien, l'utilisation des écrans a par ailleurs un impact négatif sur le sommeil.



Questions potentielles à évoquer avec votre assistante maternelle

- * Combien d'enfants accueillez vous et quels âge ont-ils ?
- * Comment se déroule une journée type ?
- * Participez vous aux ateliers du Relais Petite Enfance ?
- * Est ce que chaque enfant à une chambre pour dormir ?
- * Comment gérez vous une colère ?
- * Comment envisagez vous nos échanges au quotidien ?
- * Quelles attitudes adoptez vous pour faire respecter les consignes et les limites ?
- * Si je souhaite poursuivre mon allaitement êtes-vous d'accord ?



Les ateliers du Relais Petite Enfance

Chaque mois, la programmation des ateliers est envoyée aux assistantes maternelles afin qu'elles aient connaissance de ce que nous leur proposons. Elles peuvent alors s'inscrire à l'atelier qu'elles souhaitent.

Nous proposons différents ateliers pour les enfants non scolarisés. Parlez-en à votre assistante maternelle.

Les ateliers touch'à tout

Pour découvrir des nouvelles matières, odeurs, couleurs, sensations...



Les ateliers d'éveil

Pour développer l'éveil et la motricité de l'enfant



Les ateliers lecture

Pour développer le langage et l'imagination de l'enfant

Les ateliers psychomotricité

Pour développer sa relation au corps et à l'espace



Les ateliers sensoriels

Pour développer les sens de l'enfant

Adresse postale

Communauté de Communes du Plateau Picard
BP 10205 / 60132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX

Tél. 03 44 78 70 02

Courriel petite.enfance@cc-plateaupicard.fr

Site internet www.plateaupicard.fr